

Conseil des commissaires

Session du 14 février 2006

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 14 février 2006, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session
et constatation des
présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Sylvie Belzile		Rino Beaulieu
	Lise Blackburn		Évens Claveau
	Hélène De Champlain		Omer Deschesnes
	Sonia Desgagné		Magella Desmeules
	Diane Durand		Michel Girard
	Ruth Gagnon		Charles Lavoie
	Diane Gauthier		Antonin Simard
	Madeleine Jean		Bernard Villeneuve
	Diane Perron		
	Diane Tremblay		

Commissaires parents :

M.	Christian Fillion	M.	Jean-Marc Girard
----	-------------------	----	------------------

*Sont également
présents-tes :*

M ^{mes}	Christine Tremblay, directrice générale adjointe
	Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale
MM.	Claude Dauphinais, directeur général
	Yvon Pelletier, directeur général adjoint

CC-2006-033
Parole au public

Par respect pour les parents présents dans la salle, les membres du Conseil acceptent de passer immédiatement au point de l'ordre du jour «*Parole au public*».

Madame France Thibeault, membre du comité de survie de l'école Saint-Louis, rappelle que, le 9 février dernier, elle est venue déposée en compagnie de parents, des demandes de révision de la décision du Conseil des commissaires prise le 31 janvier 2006 relativement à la fermeture de l'école Saint-Louis le 1^{er} juillet 2006.

Pour sa part, madame Manon Gagnon, parent de l'école Saint-Louis, informe les membres du Conseil des appuis obtenus de la part du Maire de Ville de Saguenay, du député provincial Stéphane Bédard, du député fédéral, Robert Bouchard pour l'obtention d'un moratoire de la décision du 31 janvier 2006.

Différents parents, dont messieurs Jacques Fortin et Paul-Dominique Gagnon, donnent leur point de vue et font part de leurs inquiétudes face à la fermeture de l'école Saint-Louis.

Par la suite, monsieur Stéphane Déry, du comité de survie,

dépose une proposition qui se lit comme suit : «*Nous vous proposons, nous parents du Comité de survie de l'école St-Louis, de surseoir à votre décision de fermer cette école afin de nous permettre de régler les problématiques soulevées par vous et par nous de façon équitable, transparente et dans le respect de nos rôles de partenaires*».

.....

En contrepartie, un parent de l'école Saint-Louis tient à informer les membres du Conseil des commissaires qu'elle est en total désaccord avec les parents du comité de survie et demande que la décision soit maintenue de fermer l'école Saint-Louis. De plus, madame Bibianne Côté, présidente du conseil d'établissement des écoles Saint-Isidore et Saint-Denis, tient à souligner que tout a été dit sur le sujet et que toutes les écoles ont des bons projets éducatifs.

Finalement, monsieur Renald Richer du Conseil d'établissement des écoles Saint-Isidore et Saint-Denis tient, à son tour, à appuyer la décision qui a été prise pour différentes raisons dont la chance pour les enfants d'aller à l'école à pied, le maintien des services de qualité, l'importance de garder les enfants dans leur quartier, etc.

.....

Madame la Présidente prend bonne note, au nom des membres du Conseil, des commentaires des représentants des parents des écoles Saint-Louis, Saint-Isidore et Saint-Denis et des différents intervenants. Elle rappelle que des audiences publiques ont eu lieu et que chaque représentant a eu l'occasion de se faire entendre. Elle souligne qu'il est très difficile de prendre la décision de fermer une école et les membres du Conseil sont sensibles aux revendications des parents. Elle ajoute que la Commission scolaire subit un déclin démographique très sévère qui se poursuivra durant les trois (3) prochaines années et la Commission scolaire devra assurer des services de qualité à nos élèves.

À la suite des demandes de révision des parents de l'école Saint-Louis, la Présidente appelle au vote les membres du Conseil des commissaires sur la proposition suivante à l'effet de revoir la décision prise le 31 janvier 2006 concernant la fermeture de l'école Saint-Louis ; la résolution se lit donc comme suit :

CC-2006-034

*Révision de la décision
concernant la fermeture
de l'école St-Louis*

**Il est proposé par madame Liz S.-Gagné
et résolu :**

DE PROCÉDER à la révision de la décision des membres du Conseil des commissaires du 31 janvier 2006 concernant la fermeture de l'école Saint-Louis le 1^{er} juillet 2006.

**Ont voté pour : 3
Ont voté contre : 18
REJETÉE À LA MAJORITÉ**

La Présidente, Madame Gagné, confirme donc que l'école Saint-Louis sera fermée le 1^{er} juillet 2006.

Sur ce, Madame La Présidente suspend les travaux du Conseil des commissaires pour 15 minutes.

CC-2006-035

Ordre du jour

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

CC-2006-036

Procès-verbal de la session ordinaire du 24 janvier 2006

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 24 janvier 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2006-037

Procès-verbal de la session ordinaire du 24 janvier ajournée le 31 janvier 2006

Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 24 janvier ajournée le 31 janvier 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2006-038

Courrier reçu du 26 janvier au 1^{er} février 2006

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 26 janvier au 1^{er} février 2006.

CC-2006-039

Acceptation du rapport annuel 2004-2005

ATTENDU l'article 220 de la loi sur l'Instruction publique stipulant que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique;

ATTENDU que ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin et résolu :

D'ACCEPTER le Rapport annuel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année 2004-2005 tel que déposé par la secrétaire générale, et;

D'AUTORISER l'envoi dudit Rapport annuel au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE

CC-2006-040

Renouvellement d'adhésion au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay – Lac-St-Jean

ATTENDU le Conseil régional de l'environnement et du développement durable;

ATTENDU les intérêts pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'avoir un représentant au Conseil d'administration de l'organisme;

ATTENDU la quatrième orientation de la Planification stratégique 2004-2007 qui vise à « Assurer pleinement les responsabilités découlant d'un positionnement d'ouverture sur le milieu afin de contribuer au développement régional »;

ATTENDU le premier axe d'intervention qui a comme objectif « de connaître et de se faire connaître auprès des différents partenaires publics, parapublics et privés (dossiers socio-économiques) afin

d'accroître la visibilité de la Commission scolaire »;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

DE RENOUVELLER l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en tant que membre du CREDD et de désigner monsieur Charles Lavoie pour agir comme représentant au sein du Conseil d'administration de l'organisme pour l'année 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-041

*Suggestions de noms de
représentants au Conseil
d'administration du
Cégep de Chicoutimi*

ATTENDU l'article 8, paragraphe a) de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel;

ATTENDU l'intérêt pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'avoir un représentant au Conseil d'administration du collège;

ATTENDU que le mandat de la représentante actuelle arrive à échéance;

ATTENDU la quatrième orientation de la Planification stratégique 2004-2007 qui vise à « Assurer pleinement les responsabilités découlant d'un positionnement d'ouverture sur le milieu afin de contribuer au développement régional »;

ATTENDU le premier axe d'intervention qui a comme objectif « de connaître et de se faire connaître auprès des différents partenaires publics, parapublics et privés (dossiers socio-économiques) afin d'accroître la visibilité de la Commission scolaire »;

ATTENDU la demande ci-jointe de M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

DE SUGGÉRER les noms de :

- Rino Beaulieu;
- Diane Durand;
- Sylvie Belzile;
- Ruth Gagnon;
- Omer Deschesnes;

commissaires, afin que le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport puisse procéder à la nomination d'une ou d'un représentant.

ADOPTÉE

CC-2006-042

*Révision de l'entente
locale avec le SES*

ATTENDU les stipulations du code du travail et de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans le secteur public et parapublic au sujet de la négociation locale;

ATTENDU les nouvelles dispositions nationales qui régissent les conditions de travail du personnel enseignant et de soutien;

ATTENDU que certaines de ces dispositions invalident les arrangements locaux prévus à l'entente locale qui lie la Commission et le Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

ATTENDU que certaines dispositions nationales risquent

d'avoir un impact sur le contenu des ententes locales qui lient la Commission et le Syndicat de l'enseignement du Saguenay d'une part et la Commission et le Syndicat régional des employés de soutien d'autre part;

ATTENDU que chacune de ces parties reconnaît la nécessité d'entreprendre des pourparlers au sujet des ententes locales;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

DE MANDATER le directeur général afin de mettre en place la démarche et la structure de négociation locale proposées dans le document annexé à la présente et de faire rapport au Conseil des résultats de cette opération;

DE MANDATER le directeur des ressources humaines afin d'agir comme porte-parole de la Commission scolaire auprès des associations syndicales concernées afin d'entreprendre et de mener à bon terme les pourparlers visés, et ce, en respect du mandat de négociation suivant :

- ✓ Analyser les dispositions des nouvelles conventions collectives nationales et leurs impacts sur les ententes locales existantes;
- ✓ Établir une proposition de réouverture de ces ententes s'il y a lieu et d'acheminer ses recommandations à la direction générale;
- ✓ De négocier les arrangements inclus dans l'entente locale intervenue entre la Commission et le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et d'acheminer les recommandations résultant de cette négociation à la direction générale;

DE MANDATER la présidente du Conseil des commissaires, le directeur général et le directeur des ressources humaines afin de signer pour et au nom de la Commission scolaire, toute entente locale issue de ces négociations.

ADOPTÉE

CC-2006-043

*Modification à la
politique de la violence et
du harcèlement*

ATTENDU la Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail adoptée au Conseil des commissaires du 22 février 2005 (CC-2005-044);

ATTENDU la conclusion des travaux du comité paritaire au sujet de la composition du comité de traitement des plaintes;

ATTENDU que ce comité est représentatif de chacun des trois syndicats et des deux associations professionnelles des gestionnaires ainsi que deux représentants du service des ressources humaines;

ATTENDU que ce comité a été mis sur pied dans le cadre de la Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail;

ATTENDU l'avis juridique concernant la composition du comité de traitement des plaintes et qui confirme les craintes et résistances exprimées par le comité paritaire;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

D'ADOPTER l'amendement concernant le point 9 de la Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail, concernant la composition et le mandat du comité de traitement des plaintes, tel que rédigé dans le document en annexe de la présente et soumis au Conseil, et conséquemment;

D'APPORTER une correction au point 8.3, sous point I) de cette politique en biffant la mention « ... ou un membre du comité de traitement des plaintes ».

ADOPTÉE

CC-2006-044

*Abolitions et créations
de postes soutien
EHDAA et autres que
EHDAA*

ATTENDU les dispositions prévues à l'article 7-1.01 de la convention collective permettant l'abolition ou la modification d'un poste;

ATTENDU le litige et les pourparlers entre la Commission scolaire et le Syndicat régional des employés de soutien (SRES), qui ont donné lieu à la remise en question de la pratique concernant l'octroi de la classe d'emploi de concierge aux ouvriers d'entretien de classe II au sein de nos établissements;

ATTENDU le grief #2002-0001556-5310 soumis à l'arbitrage par le syndicat ainsi que les conclusions de l'arbitre qui en a disposé dans la sentence # 5310 02 07869, émise le 3 février dernier;

ATTENDU les dispositions de la convention collective et du plan de classification en ce qui concerne l'attribution des classes d'emploi de concierge plus (+9275 m²), de concierge (-9275 m²) et d'ouvrier d'entretien classe II ;

ATTENDU la vacance du poste de concierge à la suite de la nomination de monsieur Denis Routhier comme technicien en documentation à l'école secondaire La Baie ;

ATTENDU la vacance du poste de concierge de soir à l'école primaire/secondaire Fréchette, à la suite de la nomination de monsieur Jean Caron à l'école Médéric-Gravel ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

QUE la Commission abolisse le poste à temps complet de concierge (-9275m²), à l'école secondaire La Baie;

QUE la Commission abolisse le poste à temps partiel de concierge (-9275 m²) à l'école primaire/secondaire Fréchette.

ADOPTÉE

CC-2006-045

*Abolitions et créations
de postes soutien
EHDAA et autres que
EHDAA*

ATTENDU l'entente relative à la réorganisation de l'entretien ménager intervenue le 17 décembre 1996 entre la Commission scolaire de Chicoutimi et le Syndicat régional des employés(es) de soutien (S.R.E.S.) et les pratiques qui en ont découlé par la suite;

ATTENDU les conclusions de la sentence d'arbitrage du grief #2002-0001556-5310 remettant en cause les fondements de ces pratiques et dont l'audition s'est tenue le 7 décembre 2005;

ATTENDU le résultat des pourparlers avec les représentants syndicaux;

ATTENDU l'obligation de la Commission de se rabattre sur les dispositions prévues à la convention collective en cette matière;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu;**

QUE la Commission procède à la création et à l'affichage d'un poste à temps complet d'ouvrier d'entretien classe II (aide-concierge, journalier) à l'école secondaire de La Baie;

QUE la Commission procède à la création et à l'affichage d'un poste à temps partiel 25 heures par semaine d'ouvrier d'entretien classe II (aide-concierge, journalier) à l'école primaire/secondaire Fréchette.

ADOPTÉE

CC-2006-046

*Abolitions et créations
de postes soutien
EHDAA et autres que
EHDAA*

ATTENDU le plan d'effectif EHDAA adopté au Conseil des Commissaires du 14 juin 2005 ;

ATTENDU que ledit plan d'effectif est demeuré ouvert de manière à pouvoir y apporter d'éventuelles modifications ;

ATTENDU les besoins exprimés par la direction de l'établissement concernée;

ATTENDU le financement de ce poste par des budgets-écoles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu;**

DE PROCÉDER à la création d'un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée à raison de 25 heures par semaine à l'école secondaire Odysée/Lafontaine.

ADOPTÉE

CC-2006-047

*Grief patronal versus
entente avec la FSE*

ATTENDU les litiges qui ont pris naissance entre le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et la Commission scolaire dans le cadre de l'exercice de moyens de pression relatif à la dernière période de négociation;

ATTENDU que certains de ces litiges ont donné lieu à des griefs syndicaux et patronaux acheminés à l'arbitre en chef du greffe de l'éducation;

ATTENDU le grief patronal qui a été signifié dans le cadre de l'accomplissement du mandat confié au directeur des ressources humaines par le conseil des commissaires lors de sa séance régulière du 11 octobre 2005 (CC-2005-327);

ATTENDU la recommandation qui nous est faite par la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de retirer les griefs découlant des moyens de pression exprimés durant les dernières négociations et celle effectuée en contrepartie par la Fédération des syndicats de l'enseignement et adressée à leurs syndicats membres;

ATTENDU les dommages assumés par la Commission scolaire et l'engagement pris par le directeur général du financement et des équipements au ministère de l'Éducation des loisirs et du sport d'assumer le remboursement des frais qui lui seront réclamés à ce titre par les commissions scolaires;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

DE MANDATER le directeur du service des ressources humaines afin qu'il entreprenne des pourparlers avec les autorités représentatives du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, afin de trouver une voie de résolution aux différents griefs et litiges nés de la dernière période de négociation, et ce, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont consentis;

D'AUTORISER le directeur général, M. Claude Dauphinais, et la présidente du conseil des commissaires, Mme Liz S. Gagné, à signer toute entente de règlement à cet effet et jugée favorable par les parties.

ADOPTÉE

CC-2006-048

*Demande d'appui à la
Conférence régionale
des élus / Protection et
exploitation des
territoires fauniques*

ATTENDU la nécessité pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean de diversifier son économie en soutenant les secteurs prometteurs en émergence;

ATTENDU que dans le cadre du programme ACCORD, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a identifié le tourisme d'aventure et l'écotourisme comme étant des créneaux régionaux d'excellence en émergence;

ATTENDU que le développement de ces créneaux s'appuie sur une offre diversifiée de services et d'activités de plein air et que les acteurs régionaux misent sur une expertise régionale reconnue dans ces activités, de même que sur les attraits propres à la région;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a accordé l'exclusivité du programme «Technique du milieu naturel» au Cégep de St-Félicien et que ce programme prépare une partie de la main-d'œuvre nécessaire au développement de ce créneau d'excellence;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, par autorisation provisoire du MELS, offre depuis sept (7) ans au Centre de formation professionnelle de La Baie le programme d'études professionnelles «Protection et exploitation de territoires fauniques» et qu'aucune autre commission scolaire n'offre ce programme dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord;

ATTENDU que le taux de placement des six (6) dernières années des finissants est supérieur à 90 % tel que validé par la direction régionale d'Emploi-Québec;

ATTENDU que ces deux programmes de formation sont complémentaires au niveau de la préparation de la main-d'œuvre pour soutenir le développement du tourisme d'aventure et de l'écotourisme et que c'est dans cet esprit que le Cégep de Saint-Félicien et la Commission scolaire ont établi une passerelle entre leurs programmes d'enseignement respectifs;

ATTENDU que le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean appuie la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay dans sa demande au MELS afin d'obtenir l'autorisation permanente de dispenser le programme d'études professionnelles #5179, «Protection et exploitation de territoires fauniques»;

ATTENDU que pour le MELS, l'avis des partenaires régionaux constitue un élément essentiel dans le cadre du processus d'attribution d'un nouveau programme à la carte des enseignements :

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

DE DEMANDER à la Conférence régionale des élus d'appuyer la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay dans sa demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'obtenir l'autorisation permanente de dispenser le programme d'études professionnelles #5179, «Protection et exploitation de territoires fauniques» et ce, dès l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE

CC-2006-049

Autorisation de signature / Entente spécifique pour la régionalisation de l'immigration au Saguenay-Lac-St-Jean

ATTENDU qu'il y a lieu de prendre des mesures afin de contrer la baisse de population dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

ATTENDU les effets positifs que peut entraîner l'apport d'immigrants dans la revitalisation de notre région;

ATTENDU la mise en place, par la conférence régionale des élus d'une Table régionale de concertation et d'immigration (TRCI) afin de soutenir les divers organismes qui supportent les immigrants;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est invitée à contribuer à ce financement de la Table régionale de concertation et d'immigration, pour un montant de 1 500\$ par année et ce dans le cadre d'une entente d'une durée de trois ans;

ATTENDU la recommandation positive du Comité des Services éducatifs adultes quant à la signature de cette entente :

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

QUE M^{me} Liz S.-Gagné, présidente, soit autorisée à signer le protocole d'entente concernant la participation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à la Table régionale de concertation et d'immigration pour les années 2006 à 2009.

ADOPTÉE

M. Guy Harvey, technicien en travaux pratiques, vient inviter les membres du Conseil à participer à l'activité Défi découvertes 2006 qui se déroulera le samedi 18 février prochain à l'école secondaire de L'Odysée/Dominique-Racine. Cette activité se tiendra sous la présidence d'honneur de M^{me} Sonia Desgagné, vice-présidente du Conseil.

Après échange et discussion, une équipe s'est inscrite formée de M^{mes} Ruth Gagnon, Diane Durand, Jacqueline Asselin et de MM. Charles Lavoie et Antonin Simard.

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ☐ **Le 24 janvier :**
 - * Rencontre avec le directeur général sur différents dossiers.
- ☐ **Le 25 janvier :**
 - * Rencontre du Conseil d'administration de la direction régionale d'Emploi-Québec.
- ☐ **Le 27 janvier :**
 - * Rencontre avec M^{me} Christine Tremblay concernant le dossier « Vocation des écoles ».
- ☐ **Le 31 janvier :**
 - * Rencontre du Conseil d'administration de la direction régionale d'Emploi-Québec.
- ☐ **Le 1^{er} février :**
 - * Participation à la réunion du Conseil des Commissions Scolaires de la Région 02.
- ☐ **Le 2 février :**
 - * Participation à la rencontre du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus.
- ☐ **Le 7 février :**
 - * Participation à la rencontre du forum régional d'Emploi Québec concernant les ressources externes;
 - * Participation au souper du Club Lions à l'hôtel Chicoutimi, en tant que présidente d'honneur.
- ☐ **Le 8 février :**
 - * Participation à une conférence téléphonique avec les dirigeants d'Emploi-Québec;
 - * Rencontre avec Monsieur Dauphinais et la notaire Carole Tremblay pour la signature de contrat de la cessation de terrain à Monsieur Caouette.

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des dernières semaines :

- **Le 26 janvier 2006:**
 - * Participation à la conférence de presse de l'Expo-sciences pancanadienne.
- **Le 8 février 2006:**
 - * Visite de l'Expo-sciences à l'école secondaire de L'Odysée/Dominique-Racine.

CC-2006-053

*Comité exécutif et
comité de services /
Rapports*

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors de la réunion du comité des services éducatifs/jeunes du 10 janvier, du comité des services éducatifs/adultes du 24 janvier, du comité de service des ressources humaines du 5 décembre, du comité de parents tenue le 18 janvier.

CC-2006-054

*Colloque régional de
l'Association des
Comités de parents le 25
mars prochain*

Les membres du Conseil reçoivent des copies du dépliant sur le Colloque régional de l'Association des Comités de parents qui se tiendra le 25 mars prochain sous le thème : « S'outiller pour l'avenir de nos JEUNES ». Monsieur Fillion, président du comité de parents, en profite pour renouveler l'invitation faite à tous les commissaires.

CC-2006-055

Levée de l'assemblée

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

QUE la présente session ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

La présidente

La secrétaire générale